

1. UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) CONCERNEE

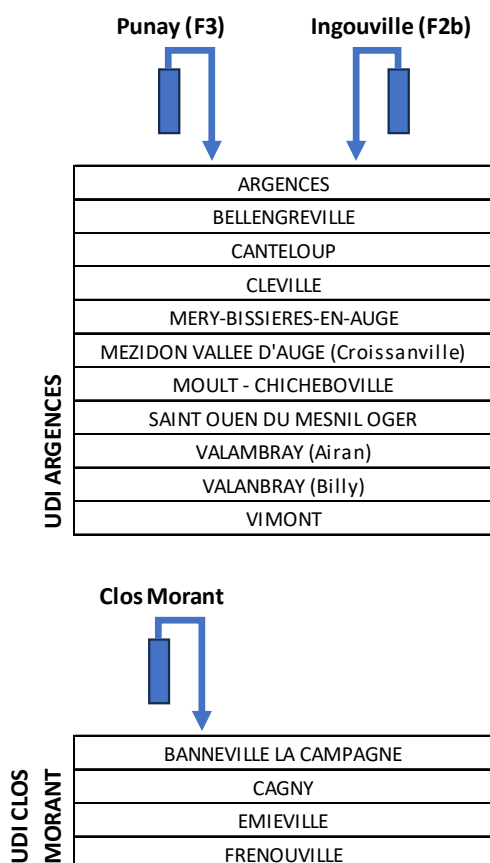
1.1. Rappel de la demande de dérogation

Eau en Val-es-dunes est un syndicat de distribution alimenté par trois forages gérés par Eaux du Bassin caennais. Aucune autre ressource de substitution ou interconnexion de sécurité ne permet de palier à l'alimentation en eau depuis les trois forages.

La présente demande de dérogation porte sur les eaux distribuées sur l'ensemble du territoire d'Eau en Val-es-dunes pour les paramètres suivants dont les teneurs dans les eaux distribuées dépassent les limites réglementaires :

- Chloridazone desphényl.
- Chloridazone méthyl desphényl.
- Chlorothalonil R417888.

1.2. Description des UDI concernées



La dérogation concerne deux UDI :

L'**UDI d'Argences** qui est alimentée depuis les forages d'Eaux du Bassin Caennais du Punay et d'Ingouville.

| |
|--|
| Volume journalier moyen distribué sur l'UDI |
| 1 650 m ³ /j (source SAUR, 2024) |

| |
|---------------------------------------|
| Population de l'UDI |
| 13 399 habitants (source INSEE, 2022) |

L'**UDI de Clos Morant** qui est alimentée depuis le forage d'Eaux du Bassin Caennais du Clos Morant.

| |
|--|
| Volume journalier moyen distribué sur l'UDI |
| 612 m ³ /j (source SAUR, 2024) |

| |
|---------------------------------------|
| Population de l'UDI |
| 4 947 habitants (source INSEE , 2022) |

2. QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Le tableau ci-après récapitule les résultats du suivi des eaux distribuées sur les deux UDI concernées (source : ARS, 2022 à 2024).

UDI d'ARGENCES

| Substance | | 2022 | 2023 | 2024 | Valeur réglementaire | V max |
|-------------------------------|---------|-----------|-----------|-----------|----------------------|----------|
| Chloridazone desphényl | Moyenne | 0,39 µg/L | 0,40 µg/L | 0,43 µg/L | 0,1 µg/L | 11 µg/L |
| | Maximum | 0,41 µg/L | 0,48 µg/L | 0,64 µg/L | | |
| Chloridazone méthyl desphényl | Moyenne | 0,24 µg/L | 0,18 µg/L | 0,17 µg/L | 0,1 µg/L | 110 µg/L |
| | Maximum | 0,24 µg/L | 0,22 µg/L | 0,23 µg/L | | |
| Chlorothalonil R417888 | Moyenne | - | 0,14 µg/L | 0,13 µg/L | 0,1 µg/L | 3 µg/L |
| | Maximum | - | 0,14 µg/L | 0,14 µg/L | | |

UDI de CLOS-MORANT

| Substance | | 2022 | 2023 | 2024 | Valeur réglementaire | V max |
|-------------------------------|---------|-----------|-----------|-----------|----------------------|----------|
| Chloridazone desphényl | Moyenne | 0,30 µg/L | 0,44 µg/L | 0,55 µg/L | 0,1 µg/L | 11 µg/L |
| | Maximum | 0,33 µg/L | 1,87 µg/L | 1,29 µg/L | | |
| Chloridazone méthyl desphényl | Moyenne | 0,17 µg/L | 0,16 µg/L | 0,19 µg/L | 0,1 µg/L | 110 µg/L |
| | Maximum | 0,17 µg/L | 0,43 µg/L | 0,43 µg/L | | |

3. PLAN D'ACTION MIS EN OEUVRE

3.1. Volet préventif

Le volet préventif est dépendant des actions d'Eau du Bassin Caennais en charge de la production d'eau potable pour Eau en Val-es-dunes.

Eau du bassin caennais met en œuvre des programmes d'actions sur ses 17 AAC, dont 9 sont classées prioritaires et 3 identifiées comme sensibles. Les programmes d'actions disposent de pistes d'actions adaptées au territoire, établies dans le cadre d'une démarche de concertation avec les différents acteurs locaux.

Eau en Val-es-dunes intervient auprès d'Eau du Bassin Caennais pour que les programmes d'actions puissent à terme concerner l'ensemble des ressources le desservant (seul le forage d'Ingouville est aujourd'hui pris en compte). Aucun planning de mise en œuvre n'est encore arrêté.

3.2. Volet curatif

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable mené par Eau du Bassin Caennais depuis 2019 et finalisé en juin 2023, intègre la problématique des métabolites émergents et y répond en prévoyant le déploiement de plusieurs usines de traitement d'eau potable sur le territoire du syndicat, pour permettre de se conformer aux limites de qualité ou aux valeurs guide selon les molécules identifiées. Pour les ressources d'Eau en Val-es-dunes, la priorité 7 est définie pour les travaux de « Traitement des ressources du bassin de la Dives et mobilisation de Vimont ».

Le schéma directeur de travaux d'Eau en Val-es-dunes prévoit l'amélioration de la liaison entre les réservoirs de Moul et de Cagny, mais aucun gain en termes de qualité n'est attendu par mélange des ressources : toutes les ressources alimentant actuellement le territoire présentent des teneurs élevées sur les métabolites concernés.

3.3. Indicateurs du plan d'action

Outre le suivi des actions d'Eaux du Bassin Caennais (voir ci-dessus), Eau en Val-es-dunes prévoit un suivi spécifique des molécules « Chloridazone desphényl », « Chloridazone méthyl desphényl » et « Chlorothalonil R417888 » dans les eaux traitées avec au moins 4 analyses annuelles réparties dans l'année pour chacune des deux UDI concernées.